



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Agence Parcs Canada  
Service national de passation de marchés  
Module de réception des soumissions  
111, rue Water Est  
Cornwall ON – K6H 6S3  
Télécopieur pour Soumissions:  
877-558-2349

**MODIFICATION No.1**

**Request for a Standing Offers  
Demande d'offres à commandes**

Canada, as represented by the Minister of the Environment for the purposes of the Parks Canada Agency hereby requests a Standing Offer on behalf of the identified users herein.

Le Canada, représenté par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada  
Service national de passation de marchés  
111, rue Water Est  
Cornwall, Ontario, K6H 6S3

Title - Sujet <b>DOC – Services d'Architecture dans divers parcs nationaux, sites et canaux historiques dans la province de Québec</b>	
Solicitation No. - No. de l'invitation <b>5P301-16-0002</b>	Date <b>2016-06-23</b>
GETS Reference No. – No de reference de SEAG	
Client Reference No. – No. de référence du client	
Solicitation Closes L'invitation prend fin –  at – à <b>02:00 PM</b> on – le <b>2016-07-14</b>	Time Zone Fuseau horaire -  <b>Heure Avancée de l'Est (HNE) / Eastern Daylight Saving Time (EDT)</b>
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :  <b>Michel Marleau</b> michel.marleau@pc.gc.ca	
Telephone No. - No de téléphone <b>(613) 938-5822</b>	Fax No. – No de FAX: <b>(866) 246-6893</b>
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction:  <b>See Herein</b>	

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER  
À ÊTRE COMPLETER PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur :	
Telephone No. - No de telephone: Facsimile No. - N° de télécopieur:	
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
_____	_____
<b>Name</b>	<b>Title</b>
_____	_____
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

# **MODIFICATION No.1**

## **OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION:**

1 – Correction à la date de clôture sur la page couverture. L'invitation prend fin le jeudi 14 juillet, 2016 à 14:00 (HAE):

2 – Article EPEP 3.2.3.2.a de la PARTIE 3 –EXIGENCES DE PRÉSENTATION ET ÉVALUATION DES PROPOSITIONS (EPEP) doit être supprimé et remplacé par:

2. *Ce que le proposant doit fournir :*

- a) une brève description d'au plus;
  - un (1) projet de nouvelle construction récréative, tel que, par exemple, un centre d'interprétation, un centre d'accueil ou un centre du visiteur, comportant des étapes d'évaluation du site, de planification, de conception, de conception détaillée et d'administration de la construction;
  - un (1) projet de rénovation/restauration d'un immeuble récréatif, tel que, par exemple, un centre d'interprétation, un centre d'accueil ou un centre du visiteur comportant des étapes d'évaluation du site, de planification, de conception, de conception détaillée et d'administration de la construction;
  - un (1) projet de nouvelle construction, tel que, par exemple, un centre opérationnel ou des bureaux administratifs, comportant des étapes d'évaluation du site, de planification, de conception, de conception détaillée et d'administration de la construction;
  - un (1) projet concernant un bâtiment fonctionnel, tel que, par exemple, des toilettes publiques, une halte de restauration de type café, une aire commune avec services, une aire d'entreposage et d'entretien, comportant des étapes d'évaluation du site, de planification, de conception, de conception détaillée et d'administration de la construction;
  - un (1) projet comportant l'intégration d'éléments d'exposition comportant des étapes d'évaluation du site, de planification, de conception, de conception détaillée et d'administration de la construction.

3 – Annexe B, Formulaire de proposition de prix doit être supprimé et remplacé par :

*(Le nouveau formulaire est fixé à la fin de cette modification)*

**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CETTE DEMANDE RESTENT LES MÊMES**

**Toute soumission devrait être accompagnée d'un exemplaire signé de la présente modification. Si votre soumission a déjà été envoyée, veuillez signer et envoyer cette modification par télécopieur avec toutes révisions faites à votre prix de soumission, à nos bureaux avant la date limite. Télécopieur: 1-877-558-2349.**



Parks Canada  
Parcs Canada



## **APPENDICE B (mod)**

### **FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX**



## PROPOSITION DE PRIX

## Appendice B (mod)

### DIRECTIVES

1. Remplir le formulaire de proposition de prix et le présenter dans une enveloppe cachetée distincte sur laquelle figurent le nom du proposant, le numéro de la demande de soumission et la mention « Formulaire de proposition de prix ».
2. Les propositions de prix ne doivent pas comprendre les taxes applicables, et seront évaluées en dollars canadiens.
3. Les proposants ne doivent pas modifier les renseignements qui figurent sur le formulaire ni en ajouter.
4. Les proposants doivent **OBLIGATOIREMENT** offrir des prix/taux fermes pour la période visée par l'offre à commandes et pour tous les articles indiqués. Cette section, lorsqu'elle sera remplie, sera considérée comme l'offre financière du proposant.
5. Les taux horaires fixes pour chaque catégorie doivent être inscrits dans la colonne B et être multipliés par le facteur de pondération de la colonne A. Les facteurs de pondération sont inclus aux fins d'évaluation seulement. Leur usage réel peut varier.
6. Si jamais une erreur se glissait dans le prix calculé de l'offre du proposant, le prix unitaire prévaudra et le prix calculé sera corrigé dans l'évaluation. Toute erreur dans les quantités énoncées dans l'offre doit être corrigée afin d'assurer la conformité aux quantités indiquées dans le présent document. Dans l'éventualité où une erreur de calcul surviendrait en reportant les totaux, l'Agence Parcs Canada (l'Agence) corrigera les totaux afin d'assurer l'équité entre les offres.
7. **Les tarifs indiqués doivent demeurer fermes pour la durée de la présente offre à commandes.** La TPS ou la TVH, le cas échéant, ne doit pas être incluse. Elle doit figurer séparément sur toute facture qui sera présentée.
8. Pour que les taux horaires soient équitables et concurrentiels pour chacun des postes énumérés, les exigences suivantes doivent absolument être respectées : Les proposants doivent présenter un taux horaire pour chacun des postes indiqués. Si l'entreprise compte moins de personnel que ce qui est énuméré, il faut proposer un taux horaire qui correspond à chaque poste indiqué. Le taux horaire doit être égal ou supérieur au taux horaire précisé pour le poste qui figure en dessous. Par exemple, si l'entreprise n'a pas de personnel intermédiaire, le tarif horaire prévu doit être égal ou supérieur au tarif horaire proposé pour le personnel subalterne. Le taux horaire proposé pour toute catégorie donnée du personnel ne peut pas être 0 \$ ou zéro. Les proposants qui n'inscrivent pas de taux horaire pour chaque poste énuméré verront leur proposition jugée irrecevable.
9. Aucun paiement supplémentaire ne sera fait pour des heures supplémentaires.
10. Tous les frais de déplacement et de subsistance doivent être préalablement autorisés par le chargé de projet et être conformes aux montants, aux règles et aux règlements connexes du gouvernement; ils peuvent faire l'objet d'une vérification par le gouvernement.



**PROPOSITION DE PRIX**

**Appendice B (mod)**

Nom du proposant : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA) : \_\_\_\_\_

**TABLEAU UN : OFFRE À COMMANDES – PREMIÈRE ANNÉE – Commençant à la date d'adjudication**

Catégorie de personnel Offre à commandes – première année	Facteur de pondération (A)	Taux horaire fixe (B)	Total (A × B)
Gestionnaire de projet (services supplémentaires)	200		
<b>Architecture :</b>	-----	-----	-----
Architecte principal	150	\$	\$
Architecte intermédiaire	300	\$	\$
Architecte subalterne	300	\$	\$
Technicien en architecture principal	300	\$	\$
Technicien en architecture intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en architecture subalterne	150	\$	\$
<b>Architecture :</b>	-----	-----	-----
<b>Architecte principal</b>	<b>75</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Architecte intermédiaire</b>	<b>75</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Architecte subalterne</b>	<b>75</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Génie des structures :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	150	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	300	\$	\$
Ingénieur subalterne	300	\$	\$
Technicien en génie principal	300	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en génie subalterne	150	\$	\$
<b>Génie mécanique :</b>	-----	-----	-----



Ingénieur principal	150	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	300	\$	\$
Ingénieur subalterne	300	\$	\$
Technicien en génie principal	300	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en génie subalterne	150	\$	\$
<b>Génie électrique :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	150	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	300	\$	\$
Ingénieur subalterne	300	\$	\$
Technicien en génie principal	300	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en génie subalterne	150	\$	\$
<b>Concepteur d'expositions/affiches/éléments d'interprétation :</b>	-----	-----	-----
Spécialiste des expositions principal/directeur artistique	300	\$	\$
Spécialiste des expositions intermédiaire	200	\$	\$
Spécialiste de la planification des activités d'interprétation	300	\$	\$
Concepteur graphique principal	300	\$	\$
Concepteur graphique intermédiaire	200	\$	\$
Rédacteur, produits d'interprétation	150	\$	\$
Concepteur de contenu d'interprétation	100	\$	\$
<b>Génie civil :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	20	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	50	\$	\$
Ingénieur subalterne	50	\$	\$
Technicien en génie principal	20	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	20	\$	\$
Technicien en génie subalterne	20	\$	\$
<b>Génie géotechnique:</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	20	\$	\$



Ingénieur intermédiaire	50	\$	\$
Ingénieur subalterne	50	\$	\$
Technicien en génie principal	20	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	20	\$	\$
Technicien en génie subalterne	20	\$	\$
<b>Services environnementaux :</b>	-----	-----	-----
Spécialiste de l'environnement principal	20	\$	\$
Spécialiste de l'environnement intermédiaire	50	\$	\$
Spécialiste de l'environnement subalterne	20	\$	\$
<b>Architecte-paysagiste :</b>	-----	-----	-----
Architecte-paysagiste principal	50	\$	\$
Architecte-paysagiste intermédiaire	100	\$	\$
Architecte-paysagiste subalterne	100	\$	\$
Technicien en architecture paysagère principal	100	\$	\$
Technicien en architecture paysagère intermédiaire	50	\$	\$
Technicien en architecture paysagère subalterne	50	\$	\$
<b>Dessin technique général :</b>	-----	-----	-----
Dessinateur	20	\$	\$
Dessinateur subalterne	20	\$	\$
<b>Personnel sur le terrain :</b>	-----	-----	-----
Arpenteur (avec équipement et véhicule)	150	\$	\$
<b>Spécialiste en coût</b>	<b>150</b>		
<b>Soutien administratif :</b>	-----	-----	-----
Adjointe administrative	150	\$	\$
<b>a) Total pour l'évaluation – Première année de l'offre à commandes</b>			\$



**TABLEAU DEUX : PÉRIODE DE L'OFFRE À COMMANDES : DEUXIÈME ANNÉE**

<b>Catégorie de personnel Offre à commandes – deuxième année</b>	<b>Facteur de pondération (A)</b>	<b>Taux horaire fixe (B)</b>	<b>Total (A × B)</b>
Gestionnaire de projet (services supplémentaires)	200		
<b>Architecture :</b>	-----	-----	-----
Architecte principal	150	\$	\$
Architecte intermédiaire	300	\$	\$
Architecte subalterne	300	\$	\$
Technicien en architecture principal	300	\$	\$
Technicien en architecture intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en architecture subalterne	150	\$	\$
<b>Architecture :</b>	-----	-----	-----
<b>Architecte principal</b>	<b>150</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Architecte intermédiaire</b>	<b>300</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Architecte subalterne</b>	<b>300</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Génie des structures :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	150	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	300	\$	\$
Ingénieur subalterne	300	\$	\$
Technicien en génie principal	300	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en génie subalterne	150	\$	\$
<b>Génie mécanique :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	150	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	300	\$	\$
Ingénieur subalterne	300	\$	\$
Technicien en génie principal	300	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en génie subalterne	150	\$	\$





<b>Génie électrique :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	150	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	300	\$	\$
Ingénieur subalterne	300	\$	\$
Technicien en génie principal	300	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en génie subalterne	150	\$	\$
<b>Concepteur d'expositions/affiches/éléments d'interprétation :</b>	-----	-----	-----
Spécialiste des expositions principal/directeur artistique	300	\$	\$
Spécialiste des expositions intermédiaire	200	\$	\$
Spécialiste de la planification des activités d'interprétation	300	\$	\$
Concepteur graphique principal	300	\$	\$
Concepteur graphique intermédiaire	200	\$	\$
Rédacteur, produits d'interprétation	150	\$	\$
Concepteur de contenu d'interprétation	100	\$	\$
<b>Génie civil :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	20	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	50	\$	\$
Ingénieur subalterne	50	\$	\$
Technicien en génie principal	20	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	20	\$	\$
Technicien en génie subalterne	20	\$	\$
<b>Génie géotechnique:</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	20	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	50	\$	\$
Ingénieur subalterne	50	\$	\$
Technicien en génie principal	20	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	20	\$	\$
Technicien en génie subalterne	20	\$	\$
<b>Services environnementaux :</b>	-----	-----	-----



Spécialiste de l'environnement principal	20	\$	\$
Spécialiste de l'environnement intermédiaire	50	\$	\$
Spécialiste de l'environnement subalterne	20	\$	\$
<b>Architecte-paysagiste :</b>	-----	-----	-----
Architecte-paysagiste principal	50	\$	\$
Architecte-paysagiste intermédiaire	100	\$	\$
Architecte-paysagiste subalterne	100	\$	\$
Technicien en architecture paysagère principal	100	\$	\$
Technicien en architecture paysagère intermédiaire	50	\$	\$
Technicien en architecture paysagère subalterne	50	\$	\$
<b>Dessin technique général :</b>	-----	-----	-----
Dessinateur	20	\$	\$
Dessinateur subalterne	20	\$	\$
<b>Personnel sur le terrain :</b>	-----	-----	-----
Arpenteur (avec équipement et véhicule)	150	\$	\$
<b>Spécialiste en coût</b>	<b>150</b>		
<b>Soutien administratif :</b>	-----	-----	-----
Adjointe administrative	150	\$	\$
<b>b) Total pour l'évaluation – Deuxième année de l'offre à commandes</b>			\$



**TABLEAU TROIS : PÉRIODE DE L'OFFRE À COMMANDE – PREMIÈRE ANNÉE  
OPTIONNELLE**

Catégorie de personnel Offre à commandes – première année optionnelle	Facteur de pondération (A)	Taux horaire fixe (B)	Total (A × B)
Gestionnaire de projet (services supplémentaires)	200		
<b>Architecture :</b>	-----	-----	-----
Architecte principal	150	\$	\$
Architecte intermédiaire	300	\$	\$
Architecte subalterne	300	\$	\$
Technicien en architecture principal	300	\$	\$
Technicien en architecture intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en architecture subalterne	150	\$	\$
<b>Architecture :</b>	-----	-----	-----
<b>Architecte principal</b>	<b>150</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Architecte intermédiaire</b>	<b>300</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Architecte subalterne</b>	<b>300</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Génie des structures :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	150	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	300	\$	\$
Ingénieur subalterne	300	\$	\$
Technicien en génie principal	300	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en génie subalterne	150	\$	\$
<b>Génie mécanique :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	150	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	300	\$	\$
Ingénieur subalterne	300	\$	\$
Technicien en génie principal	300	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en génie subalterne	150	\$	\$



<b>Génie électrique :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	150	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	300	\$	\$
Ingénieur subalterne	300	\$	\$
Technicien en génie principal	300	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en génie subalterne	150	\$	\$
<b>Concepteur d'expositions/affiches/éléments d'interprétation :</b>	-----	-----	-----
Spécialiste des expositions principal/directeur artistique	300	\$	\$
Spécialiste des expositions intermédiaire	200	\$	\$
Spécialiste de la planification des activités d'interprétation	300	\$	\$
Concepteur graphique principal	300	\$	\$
Concepteur graphique intermédiaire	200	\$	\$
Rédacteur, produits d'interprétation	150	\$	\$
Concepteur de contenu d'interprétation	100	\$	\$
<b>Génie civil :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	20	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	50	\$	\$
Ingénieur subalterne	50	\$	\$
Technicien en génie principal	20	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	20	\$	\$
Technicien en génie subalterne	20	\$	\$
<b>Génie géotechnique:</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	20	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	50	\$	\$
Ingénieur subalterne	50	\$	\$
Technicien en génie principal	20	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	20	\$	\$
Technicien en génie subalterne	20	\$	\$



<b>Services environnementaux :</b>	-----	-----	-----
Spécialiste de l'environnement principal	20	\$	\$
Spécialiste de l'environnement intermédiaire	50	\$	\$
Spécialiste de l'environnement subalterne	20	\$	\$
<b>Architecte-paysagiste :</b>	-----	-----	-----
Architecte-paysagiste principal	50	\$	\$
Architecte-paysagiste intermédiaire	100	\$	\$
Architecte-paysagiste subalterne	100	\$	\$
Technicien en architecture paysagère principal	100	\$	\$
Technicien en architecture paysagère intermédiaire	50	\$	\$
Technicien en architecture paysagère subalterne	50	\$	\$
<b>Dessin technique général :</b>	-----	-----	-----
Dessinateur	20	\$	\$
Dessinateur subalterne	20	\$	\$
<b>Personnel sur le terrain :</b>	-----	-----	-----
Arpenteur (avec équipement et véhicule)	150	\$	\$
<b>Spécialiste en coût</b>	<b>150</b>		
<b>Soutien administratif :</b>	-----	-----	-----
Adjointe administrative	150	\$	\$
<b>c) Total pour l'évaluation – Première année optionnelle</b>			\$



**TABLEAU QUATRE : PÉRIODE DE L'OFFRE À COMMANDE – DEUXIÈME ANNÉE  
OPTIONNELLE**

<b>Catégorie de personnel Offre à commandes – Deuxième année optionnelle</b>	<b>Facteur de pondération (A)</b>	<b>Taux horaire fixe (B)</b>	<b>Total (A × B)</b>
Gestionnaire de projet (services supplémentaires)	200		
<b>Architecture :</b>	-----	-----	-----
Architecte principal	150	\$	\$
Architecte intermédiaire	300	\$	\$
Architecte subalterne	300	\$	\$
Technicien en architecture principal	300	\$	\$
Technicien en architecture intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en architecture subalterne	150	\$	\$
<b>Architecture :</b>	-----	-----	-----
<b>Architecte principal</b>	<b>150</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Architecte intermédiaire</b>	<b>300</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Architecte subalterne</b>	<b>300</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Génie des structures :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	150	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	300	\$	\$
Ingénieur subalterne	300	\$	\$
Technicien en génie principal	300	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en génie subalterne	150	\$	\$
<b>Génie mécanique :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	150	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	300	\$	\$
Ingénieur subalterne	300	\$	\$
Technicien en génie principal	300	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en génie subalterne	150	\$	\$



<b>Génie électrique :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	150	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	300	\$	\$
Ingénieur subalterne	300	\$	\$
Technicien en génie principal	300	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en génie subalterne	150	\$	\$
<b>Concepteur d'expositions/affiches/éléments d'interprétation :</b>	-----	-----	-----
Spécialiste des expositions principal/directeur artistique	300	\$	\$
Spécialiste des expositions intermédiaire	200	\$	\$
Spécialiste de la planification des activités d'interprétation	300	\$	\$
Concepteur graphique principal	300	\$	\$
Concepteur graphique intermédiaire	200	\$	\$
Rédacteur, produits d'interprétation	150	\$	\$
Concepteur de contenu d'interprétation	100	\$	\$
<b>Génie civil :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	20	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	50	\$	\$
Ingénieur subalterne	50	\$	\$
Technicien en génie principal	20	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	20	\$	\$
Technicien en génie subalterne	20	\$	\$
<b>Génie géotechnique:</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	20	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	50	\$	\$
Ingénieur subalterne	50	\$	\$
Technicien en génie principal	20	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	20	\$	\$
Technicien en génie subalterne	20	\$	\$



<b>Services environnementaux :</b>	-----	-----	-----
Spécialiste de l'environnement principal	20	\$	\$
Spécialiste de l'environnement intermédiaire	50	\$	\$
Spécialiste de l'environnement subalterne	20	\$	\$
<b>Architecte-paysagiste :</b>	-----	-----	-----
Architecte-paysagiste principal	50	\$	\$
Architecte-paysagiste intermédiaire	100	\$	\$
Architecte-paysagiste subalterne	100	\$	\$
Technicien en architecture paysagère principal	100	\$	\$
Technicien en architecture paysagère intermédiaire	50	\$	\$
Technicien en architecture paysagère subalterne	50	\$	\$
<b>Dessin technique général :</b>	-----	-----	-----
Dessinateur	20	\$	\$
Dessinateur subalterne	20	\$	\$
<b>Personnel sur le terrain :</b>	-----	-----	-----
Arpenteur (avec équipement et véhicule)	150	\$	\$
<b>Spécialiste en coût</b>	<b>150</b>		
<b>Soutien administratif :</b>	-----	-----	-----
Adjointe administrative	150	\$	\$
<b>d) Total pour l'évaluation – Deuxième année optionnelle</b>			\$





**TABLEAU CINQ : PÉRIODE DE L'OFFRE À COMMANDE – TROISIÈME ANNÉE  
OPTIONNELLE**

Catégorie de personnel Offre à commandes – troisième année optionnelle	Facteur de pondération (A)	Taux horaire fixe (B)	Total (A × B)
Gestionnaire de projet (services supplémentaires)	200		
<b>Architecture :</b>	-----	-----	-----
Architecte principal	150	\$	\$
Architecte intermédiaire	300	\$	\$
Architecte subalterne	300	\$	\$
Technicien en architecture principal	300	\$	\$
Technicien en architecture intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en architecture subalterne	150	\$	\$
<b>Architecture :</b>	-----	-----	-----
<b>Architecte principal</b>	<b>150</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Architecte intermédiaire</b>	<b>300</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Architecte subalterne</b>	<b>300</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Génie des structures :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	150	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	300	\$	\$
Ingénieur subalterne	300	\$	\$
Technicien en génie principal	300	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en génie subalterne	150	\$	\$
<b>Génie mécanique :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	150	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	300	\$	\$
Ingénieur subalterne	300	\$	\$
Technicien en génie principal	300	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en génie subalterne	150	\$	\$



<b>Génie électrique :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	150	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	300	\$	\$
Ingénieur subalterne	300	\$	\$
Technicien en génie principal	300	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	150	\$	\$
Technicien en génie subalterne	150	\$	\$
<b>Concepteur d'expositions/affiches/éléments d'interprétation :</b>	-----	-----	-----
Spécialiste des expositions principal/directeur artistique	300	\$	\$
Spécialiste des expositions intermédiaire	200	\$	\$
Spécialiste de la planification des activités d'interprétation	300	\$	\$
Concepteur graphique principal	300	\$	\$
Concepteur graphique intermédiaire	200	\$	\$
Rédacteur, produits d'interprétation	150	\$	\$
Concepteur de contenu d'interprétation	100	\$	\$
<b>Génie civil :</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	20	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	50	\$	\$
Ingénieur subalterne	50	\$	\$
Technicien en génie principal	20	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	20	\$	\$
Technicien en génie subalterne	20	\$	\$
<b>Génie géotechnique:</b>	-----	-----	-----
Ingénieur principal	20	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	50	\$	\$
Ingénieur subalterne	50	\$	\$
Technicien en génie principal	20	\$	\$
Technicien en génie intermédiaire	20	\$	\$
Technicien en génie subalterne	20	\$	\$



<b>Services environnementaux :</b>	-----	-----	-----
Spécialiste de l'environnement principal	20	\$	\$
Spécialiste de l'environnement intermédiaire	50	\$	\$
Spécialiste de l'environnement subalterne	20	\$	\$
<b>Architecte-paysagiste :</b>	-----	-----	-----
Architecte-paysagiste principal	50	\$	\$
Architecte-paysagiste intermédiaire	100	\$	\$
Architecte-paysagiste subalterne	100	\$	\$
Technicien en architecture paysagère principal	100	\$	\$
Technicien en architecture paysagère intermédiaire	50	\$	\$
Technicien en architecture paysagère subalterne	50	\$	\$
<b>Dessin technique général :</b>	-----	-----	-----
Dessinateur	20	\$	\$
Dessinateur subalterne	20	\$	\$
<b>Personnel sur le terrain :</b>	-----	-----	-----
Arpenteur (avec équipement et véhicule)	150	\$	\$
<b>Spécialiste en coût</b>	<b>150</b>		
<b>Soutien administratif :</b>	-----	-----	-----
Adjointe administrative	150	\$	\$
<b>e) Total pour l'évaluation – Troisième année optionnelle</b>			\$

**Total :**

Première année (a) + deuxième année (b) + première année optionnelle (c) + deuxième année optionnelle (d) + troisième année optionnelle (e) =

\_\_\_\_\_ \$



**SIGNATURE DE L'EXPERT-CONSEIL OU, DANS LE CAS D'UNE COENTREPRISE, DES EXPERTS-CONSEILS**

L'expert-conseil accepte de fournir les services requis pour chaque commande subséquente à l'offre à commandes conformément aux taux établis ci-dessus. Les tarifs horaires ne s'appliquent pas aux services fournis par les sous-experts-conseils embauchés par l'architecte agissant à titre d'expert-conseil principal. Les tarifs facturés pour les sous-experts-conseils ne doivent pas être supérieurs à ceux demandés pour les activités fonctionnelles indiquées ci-dessus qui se déroulent en parallèle.

.....  
Signature

.....  
Signature

.....  
Titre

.....  
Titre

.....  
Signature

.....  
Signature

.....  
Titre

.....  
Titre

.....  
Signature

.....  
Signature

.....  
Titre

.....  
Titre

.....  
Signature

.....  
Signature

.....  
Titre

.....  
Titre

.....  
Signature

.....  
Signature

.....  
Titre

.....  
Titre

**FIN DU FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX**